

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP_Nationale

Pour la défense de la loi de 1905
de Séparation des Églises et de l'État :
Tous à Abbeville (Somme)
Devant le monument en hommage
au Chevalier de la Barre
Le samedi 30 juin 2018 à 15H

Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir qu'un mauvais coup se prépare contre **la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Églises et de l'État**. Même si le gouvernement **Macron/Philippe** s'abrite derrière un rideau de fumée, les faits se suffisent à eux-mêmes :

Le **22 septembre 2017**, à l'Hôtel de ville de Paris, le Président de la République a honoré le 500^e anniversaire de la **Réforme** devant le parterre « *Protestants 2017* ».

Le **9 mars 2018**, il a aussi honoré le dîner du **Conseil Représentatif des Institutions Juives de France**.

Le **9 avril 2018**, il a prononcé un discours à l'invitation de la **Conférence des Évêques catholiques de France**, au Collège des Bernardins, où il s'est prononcé pour « *la réparation du lien abimé* » entre l'Église catholique et l'État.

Il ne cesse de pousser ses pions pour organiser le culte musulman, ce qui, en vertu de la loi de 1905, n'est pas dans les attributions de l'État. Rappelons-nous ce que disait à l'été 2016, celui qui allait devenir son ministre des comptes publics, **Gérald Darmanin** : « *Il faut un concordat avec l'Islam* »

Et pour couronner le tout, en juin 2018, **Emmanuel Macron** ira à Rome pour recevoir le titre de *proto-chanoine d'honneur de Saint-Jean-de-Latran*, marquant ainsi la déférente subordination de l'État français au Vatican. Comme tous ceux avant qui ont reçu l'étole, il pliera le genou devant le pape.



Qui peut croire que tous ces événements n'ont pas un lien entre eux et qu'il s'agit du produit du hasard ?

Un mauvais coup se prépare contre la laïcité. Il s'agit de mobiliser les laïques et leurs associations pour empêcher cette forfaiture. La **Fédération nationale de la Libre Pensée** a été à l'initiative en décembre 2016 de *l'Appel des laïques* qui a rassemblé, dans une très grande diversité, le mouvement laïque.



APPEL DES LAÏQUES

Pour le respect de la laïcité

C'est peu de dire que la laïcité va mal : malmenée, manipulée, vilipendée, on n'ose plus s'affirmer laïque par peur des amalgames et des contresens. Principe de paix, elle serait devenue sujet de discorde. Principe d'unité par-delà les différences, on lui assigne des fins identitaires.

L'extrême-droite, de tradition pourtant antilaïque depuis toujours, veut s'approprier le mot pour mieux distiller son venin xénophobe. Hier les juifs, les arabes, aujourd'hui les musulmans. On ne peut se réclamer de la laïcité quand on soutient les prières de rue quand il s'agit de l'église Sainte Rita mais qu'on les condamne quand elles se font aux abords des mosquées. On n'est pas laïque, quand on se fait le porte-parole des discours les plus réactionnaires du Vatican en appelant à la suppression du Planning familial.

Non, l'Islam ne serait pas par nature plus hermétique aujourd'hui à la laïcité que ne l'était le culte catholique en 1905. La laïcité n'a pas à s'adapter à une religion, de même qu'aucun croyant ne peut réclamer de droits particuliers. La République est séparée des religions, elle n'a pas à organiser les cultes.

Nous, militants laïques, par-delà parfois des divergences d'analyse, en appelons à la constitution d'un front commun autour des fondements de la laïcité républicaine, telle que définie par la loi de 1905. Être laïque, c'est reconnaître que l'État assure en même temps la liberté de conscience - croyant et non croyant - et le libre exercice des cultes. Être laïque, c'est affirmer que l'État ne doit reconnaître, salarier ou subventionner aucun culte. Par conséquent la République ne tranche pas parmi les cultes plus ou moins respectables : elle demeure indifférente dans la seule limite du respect de l'ordre public et des lois communes.

Ses Élus et représentants doivent conserver cette neutralité dans leurs fonctions. La République ne juge personne selon ses croyances ou appartenances présumées. Elle accorde à l'École publique la noble mission d'instruire les enfants : c'est par conséquent à elle que l'État doit accorder les fonds nécessaires aux défis que porte l'École aujourd'hui.

Nous, militants de la cause laïque, appelons à la plus grande vigilance contre toute tentative de détourner la laïcité de ses objectifs. En cette date anniversaire de la loi de 1905, nous en appelons au respect plein et entier de ses principes fondateurs. La laïcité organise l'espace public et donne sens à la citoyenneté républicaine qui garantit la démocratie. Ce n'est ni une police de la pensée, ni une option philosophique parmi d'autres valeurs particulières.

La loi de 1905 est une loi de liberté qui permet toutes les autres libertés. Elle doit donc être préservée.

Cet *Appel*, lancé, à l'initiative de la **Libre Pensée**, à l'occasion de l'anniversaire en 2016 de la loi du 9 décembre 1905 a recueilli plus de **10 000 signataires** de la quasi-totalité du mouvement laïque dans sa diversité associative, syndicale, mutualiste et politique. Il n'y avait pas eu un tel rassemblement depuis l'adoption du *Serment de Vincennes* de juin. **Rejoignez-nous !**

Le rassemblement de la Libre Pensée à Abbeville sera la première étape de la mobilisation pour faire échouer les attaques contre la loi de 1905.



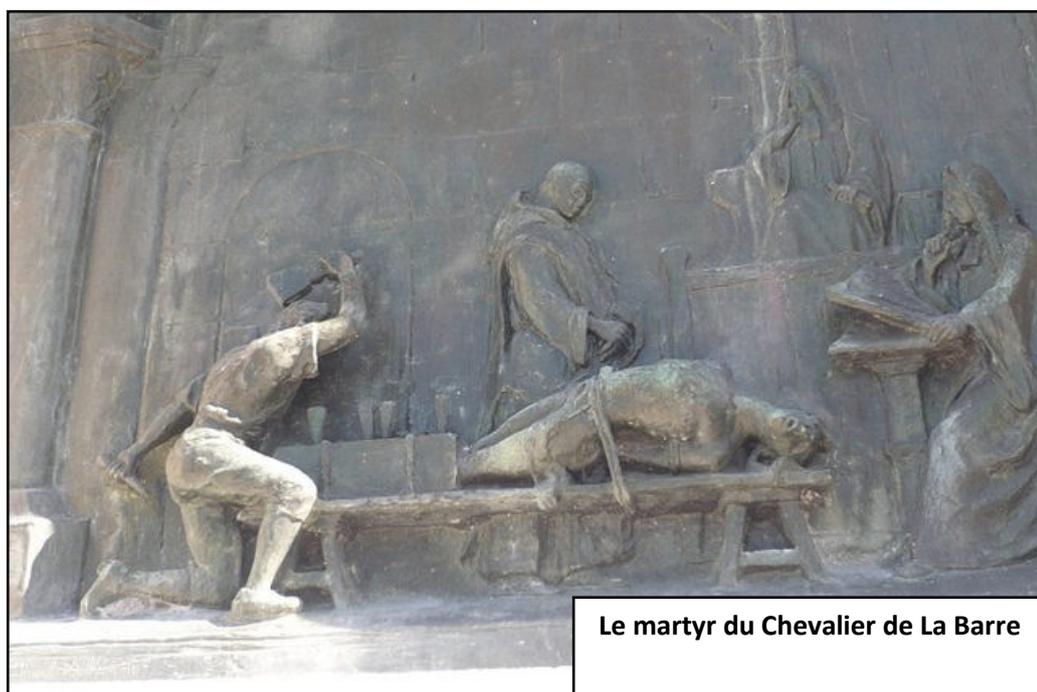
Manifestation nationale de la Libre Pensée en décembre 2005

Venez nombreux pour la défense de la laïcité !

Les associations laïques amies sont invitées à y venir et à y prendre la parole.

***Tous à Abbeville, le 30 juin 2018 à 15H !
Avec Nicole Aurigny, vice-Présidente de la Libre Pensée***

Paris, le 26 mai 2018



Le martyr du Chevalier de La Barre